

**Intitulé de la formation :**

**Master 2 - Artificial Intelligence, Digital Technologies and Intellectual Property**

**Publics visés :**

Le programme est ouvert à toute personne intéressée par l'intelligence artificielle (IA) et le droit—telles que les juristes, avocats, ingénieurs, scientifiques, entrepreneurs, artistes, etc.—souhaitant approfondir sa compréhension des enjeux de propriété intellectuelle liés à l'IA.

**Pré-requis :**

- M1 en droit (ou équivalent) ou expérience professionnelle liée à l'intelligence artificielle, à la propriété intellectuelle, au droit du numérique ou à la protection des données.
- Intérêt pour l'intelligence artificielle, démontré par des activités, des projets ou un environnement professionnel en lien avec l'IA.
- Niveau B2 en anglais.

Les participants étrangers, ressortissants ou non de l'Union européenne, doivent remplir des conditions équivalentes à celles énumérées ci-dessus.

**Conditions d'accès / Modalités d'admission :**

Ce parcours est proposé en formation continue uniquement. L'admission se fait sur dossier. Un entretien individuel pourra également être requis suivant le profil du candidat.

**Objectifs pédagogiques :**

Les dernières générations d'outils d'intelligence artificielle, notamment les modèles génératifs, sont à l'origine de profondes transformations affectant l'ensemble des champs juridiques. La propriété intellectuelle (PI) est l'un des principaux domaines touchés par ces transformations. La maîtrise des impacts de l'IA dans ce domaine impose une compréhension approfondie des cadres juridiques régissant les technologies numériques et algorithmiques, autant que des spécificités techniques des constituants de l'IA.

Ce Master – vise à répondre à un besoin d'expertise juridique spécialisée dans ce domaine émergent. Les enseignements répartis entre octobre et juin, présentent les différents modes de protection de l'IA et de ses produits, (droit d'auteur, droit des bases de données, droit des marques, brevets, secret des affaires) ainsi que les droits associés aux données nécessaires à l'entraînement des modèles. La formation propose également une unité d'enseignement dédié aux enjeux sociétaux de l'IA (philosophie, éthique, sociologie, économie, droits fondamentaux, responsabilité, etc.) ainsi qu'une présentation du cadre réglementaire encadrant son déploiement. Une spécificité de cette formation est d'offrir un module entier dédié à une introduction technique de l'IA, accompagnée de nombreux exemples d'applications et de travaux pratiques.

Partant de l'expérience acquise dans le cadre du Diplôme universitaire « Artificial Intelligence & Intellectual Property » créé au CEIPI en 2019, ce Master s'appuie sur des méthodes de pédagogie active, telles que des projets collaboratifs, des études de cas, des sessions débats, des classes inversées etc.



## Programme et calendrier :

### 1 : Introduction aux algorithmes d'IA et à l'apprentissage automatique

**Dates :** 7-10 oct. (10h-17h30) 2025 **en présentiel à Strasbourg** – Hackathon le 24 oct. 2025 (à distance)

### 2 : Perspectives socio-économiques de l'IA et des technologies numériques émergentes

**Dates :** 19-22 nov. 2025 (10h-17h30) - En distanciel

### 3 : Le paysage juridique de l'IA et des technologies numériques émergentes

**Dates :** 17 déc. (13h-17h30), 18-20 déc. (10h-17h30) 2025 - En distanciel

### 4 : Données et traitement algorithmique

**Dates :** 21 janv. (13h-17h30), 22-24 janv. (10h-17h30) 2026 - En distanciel

### 5 : Secrets commerciaux et technologies numériques émergentes

**Dates :** 18-19 févr. (13h-17h30), 20-21 févr. (10h-17h30) 2026 **en présentiel à Strasbourg**

### 6 : Droit d'auteur et contenu généré par l'IA

**Dates :** 25 mars (15h-17h), 26-28 mars (10h-17h30) 2026 - En distanciel

### 7 : IA, designs, marques et autres droits de propriété intellectuelle

**Dates :** 23-25 avr. (10h-17h30) 2026 - En distanciel

### 8 : Brevets, inventions mises en œuvre par ordinateur et IA

**Dates :** 27 mai (13h-17h30), 28-30 mai (10h-17h30) 2026 - En distanciel

### 9 : Licences, transfert de technologie et technologies numériques émergentes

**Dates :** 16 juin (15h-17h), 17-19 juin (10h-17h30) 2026 **en présentiel à Strasbourg**

### 10 : Dissertation

**Date de soumission :** 1er sept. 2026

Le descriptif complet de la formation ainsi que la maquette des enseignements sont accessibles [via ce lien](#).

## Durée et horaires :

Volume horaire total de la formation : 200h d'enseignements + 400h travail personnel et dissertation.

## Liste des intervenants :

- Mehdi Arfaoui (Sociologue au Laboratoire d'Innovation Numérique de la CNIL et Chercheur associé au Centre d'études des mouvements sociaux (CEMS))
- Adrien Aulas (Associé, Lighten Avocats)
- Nicolas Berkouk (AI Scientific Expert @CNIL - AI Auditing)
- Rahul Bhartiya (AI Coordinator, EUIPO)
- Stefano Bianchini (Maitre de conférences, Université de Strasbourg)
- Enrico Bonadio (Professor of Intellectual Property Law at City St George's University of London University of London)
- Julien Cabay (Professeur, Université Libre de Bruxelles Université de Liège)
- Martin Clancy (Chercheur, Trinity College, Dublin)
- Maxime Cornet (Institut Interdisciplinaire de l'Innovation, Télécom Paris)



Centre d'études internationales de la **propriété intellectuelle** | CEIPI

Center for International **Intellectual Property** Studies

Institut für internationale Studien des **geistigen Eigentums**

Université de Strasbourg

- Aliça Daly (Senior Policy Officer for Artificial Intelligence, WIPO)
- Thierry Debled (Partner - Pecher & PartnersCEIPI, Université de Strasbourg)
- Raphaël Déchaux (Maître de conférences de droit public, Faculté de Droit, Economie et Administration de Metz Université Aix-Marseille)
- Jean-Marc Deltorn (Professor, CEIPI, Université de Strasbourg)
- Estelle Derclaye (Professor, Nottingham University)
- Luc Desautettes (Researcher, Université Catholique de Louvain)
- Plamen Dinev (Associate professor, Royal HollowayGoldsmiths, University of London)
- Kim Gerdes (Professeur, Université Paris-Saclay & Founder, Qatent)
- Samir Ghamri Doudane (Head of Data Science, Lab INPI)INPI)
- Domenico Golzio (ancien directeur à l'Office Euopéen des BrevetsEuropean Patent Office)
- Andres Guadamuz (Professor, Sussex University)
- Dominique Guellec (Chercheur associé, CEIPI, Université de StrasbourgObservatoire des sciences et des techniques)
- Natalia Kapyrina (Chercheur, CEIPI, Université de Strasbourg)
- Richard Kennedy (Partner & Patent representative, Venner Shipley)
- Alexander Klenner-Bajaja (Head of Data Science, European Patent Office)
- Mihalis Kritikos (Policy Analyst on Artificial Intelligence Ethics and Trustworthy Governance of AI, Research Ethics and Integrity Sector, DG Research & Innovation,European CommissionEuropean Commission & Brussels School of Governance)
- Jean Lassègue (Directeur de recherche, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, CNRS)
- Thomas Lederer (Patent representative, Partner, ABP Rechtsanwaltgesellschaft)
- Nari Lee (Professeur, Hanken School of Economics)
- Clément Le Ludec (Chercheur, Institut Interdisciplinaire de l'Innovation, Télécom Paris)
- Mathias Le Masne de Chermont (Avocat Associé, Lighten Avocats)
- Frédéric Marty (Directeur de recherche, CNRS)
- Tobias McKenney (Copyright Counsel, Google)
- Kelly Merkel (In-House Lawyer - Intellectual Property, Eaton, IrelandMichelin)
- Elodie Migliore (Doctorante, CEIPI, Université de Strasbourg)
- Martin Mueller (Membre des chambres de recours de l'Office Européen des BrevetsBoards of Appeals, European Patent Office)
- Carlos Muñoz Ferrandis (Founder & CEO, Alinia)
- Guido Noto La Diega (Professor, University of Stirling, University of Strathclyde, UK)
- Clément Perarnaud (Chercheur, Brussels School of Governance, BE)
- Eleonora Rosati (Professor, University of Stockholm, SE ; Visiting Professor
- Visiting Professor, Queen Mary University of London, UK)
- Quentin B. Schäfer (Assistant Professor in Competition and Private Law, University of Strathclyde, UK)
- Noam Shemtov (Professor, Queen Mary University, UK)
- Peter Slowinski (Researcher, Max Planck Institute for Innovation and Competition, DE)
- Édouard Treppoz (Professeur, Université Paris Sorbonne)
- Aleš Završnik (Professor, Ljubljana University, SI)
- Herbert Zech (Professor, Humboldt University & Weizenbaum Institut, DE)

**Responsable scientifique :**

Jean-Marc Deltorn, Professeur, CEIPI

**Méthodes pédagogiques et langue d'enseignement :**

La formation est proposée en anglais.

Ce programme met l'accent sur des méthodes d'enseignement actives, communicatives et collaboratives, telles que l'intelligence collective, le « design thinking », la communication non violente et l'analyse prospective. Les étudiants sont encouragés à travailler sur des projets concrets (simulations, études de cas, hackathons) favorisant la Co création et la réflexion critique sur les enjeux liés à l'IA, à la protection des données et aux droits de propriété intellectuelle.

**Nature et sanction de la formation :**

La réussite aux épreuves d'évaluation des connaissances et des compétences prévues pour cette formation donne lieu à la délivrance du diplôme de Master Mention droit de la propriété intellectuelle parcours Artificial Intelligence, Digital Technologies and Intellectual Property.

**Supports de cours :**

Les supports de cours et enregistrements des sessions seront mis à disposition des participants sur la plateforme pédagogique Moodle.

**Lieu et modalités de suivi :**

La formation requiert une présence à Strasbourg au CEIPI lors de 3 sessions :

- 7-10 oct. (10h-7h30) 2025,
- 18-19 févr. (13h-17h30), 20-21 févr. (10h-17h30) 2026
- et 16 juin (15h-17h), 17-19 juin (10h-17h30) 2026).

Le reste de la formation est organisé en enseignement à distance (EAD) aux dates indiquées dans la section « Programme » ci-avant.

**Accompagnement pédagogique et technique :**

- L'accompagnement pédagogique des participants est assuré par chaque enseignant ou intervenant pour la partie qui le concerne.
- Les outils et ressources pédagogiques liés à la formation sont mis à disposition de chaque participant via la plateforme pédagogique Moodle. Lors de son inscription, chaque participant recevra par courriel les informations de connexion. L'accès aux outils et ressources est possible pendant toute la durée de la formation.
- Les séances en ligne sont organisées via une plateforme de conférence à distance (Zoom) dont l'accès s'effectue grâce à un lien de connexion transmis par courriel à chaque participant.
- Le participant doit disposer d'un équipement technique adapté et notamment un ordinateur, une connexion internet haut débit et une adresse mail valide.
- Le CEIPI met à la disposition des utilisateurs une assistance technique destinée à identifier le dysfonctionnement et à apporter une solution acceptable dans les meilleurs délais. Cependant, le CEIPI n'assume aucune responsabilité légale en cas de mauvais fonctionnement des services utilisés ou de défaut de qualité de débit/de réseau chez les participants ou intervenants.

**Frais de participation \*:**

Formation continue : 5600€ (droits universitaires inclus). Cette formation est éligible au financement CPF.

Les diplômés du D.U. Artificial Intelligence & Intellectual Property souhaitant s'inscrire à ce diplôme bénéficient d'un tarif préférentiel de 2 250 €. ( non éligible au financement CPF)

\* **Tarifs soumis à validation du conseil d'administration de l'université de Strasbourg**

**Renseignements et inscriptions**

E-mail : [M2-AIIP@unistra.fr](mailto:M2-AIIP@unistra.fr)

Standard téléphonique : [+33 3 68 85 80 27](tel:+33368858027)